



REFLEX



BULLETIN MUNICIPAL MAIRIE DE ST JOSEPH DE RIVIERE n°74 février - mars 2007
site internet www.saint-joseph-de-riviere.fr
mairie-st.joseph@wanadoo.fr _ tel. : 04 76 55 21 69 fax : 04.76.55.27.17



Les lampions des fêtes de fin d'année se sont éteints. 2006 est partie avec son cortège de joies, de peines voire de lourds chagrins pour certains.

Je formule le vœu que 2007 soit plus généreuse, plus favorable avec un plus grand partage de bonheur.

Pour ma part, avec le soutien des élus du Conseil Municipal et le personnel communal, je vais continuer l'ouvrage

commencé il y a 12 ans, le mandat électoral étant repoussé jusqu'en 2008.

- Pour gérer le quotidien de notre commune, proposer les dossiers, les faire avancer, les concrétiser, faire en sorte que la vie de notre village soit la plus agréable et accueillante possible.*
- Pour les sportifs, ce sera chose faite dans quelques semaines avec la reconstruction des vestiaires détruits pour la deuxième fois, comme vous le savez.*
- Pour nos administrés qui recherchent un logement confortable et qui seront heureux d'apprendre que les travaux de réhabilitation de l'immeuble de la Cure*

DANS CE NUMERO

Édito du Maire	P1
La Mairie et les Élus	P2
Les Brèves	P3
Les associations	P4
En Chartreuse et aux alentours	P5 P6 P7
Mémento	P8

(5 logements) ont commencé.

- Pour toutes celles et tous ceux qui attendent depuis trop longtemps la révision du P.L.U qui sera, cette fois c'est sûr, arrêté lors d'un prochain conseil municipal.*
- Pour tous les habitants, dans un premier temps ceux du Fond de Rivière, qui dès cette année pourront se raccorder sur le réseau collectif d'assainissement.*
- Pour tous les riverains du Choroland qui assisteront à la remise en état des berges et des ouvrages de cet impétueux torrent, grands travaux placés sous la maîtrise d'ouvrage technique et financière de la Communauté de Communes Chartreuse Guiers.*

LE REFLEX
Mairie de St Joseph de Rivière
Directeur de la Publication
Commission « Information—
Qualité de Vie »
Tirage : 500 exemplaires
Conception : Mairie de St
Joseph de Rivière
Dépôt légal à parution.
Imprimé par nos soins.

Enfin pour tous les habitants de notre commune qui assisteront au début de l'automne à la pose de la première pierre du futur foyer de vie.

Courage et bonne année à tous.

*Le Maire
Claude DEGASPERI*

PERMANENCES DES ELUS

MR LE MAIRE

Le samedi de 10h30 à 12h00
et sur rendez-vous.

Mr OCCELLI 1er Adjoint

Le samedi de 10h30 à 12h00
et sur rendez-vous.

Mr PAGNIEZ Adjoint à l'urbanisme

Le mercredi de 18h00 à 19h00.

AVIS DE NAISSANCE

Afin de préserver le droit à la vie privée de chacun nous tenons à vous informer que la parution des avis de naissances dans notre journal municipal ne peut se faire que si nous avons l'assentiment des parents concernés.

Merci de nous informer, dès l'heureux évènement, de votre accord pour la publication dans notre REFLEX.



Sacha, Camille, Fabien
LORDEY, fils de Cathy
SIEGLER Bertrand LORDEY, né
le 4 janvier 2007 à Voiron.

PASSEPORTS

Information de la Préfecture :

Le passeport électronique est un titre individuel, il n'est plus possible d'inscrire les enfants de moins de 15 ans sur le passeport d'un parent.

Seuls les passeports électroniques délivrés à des mineurs de moins de 15 ans sont exonérés du droit de timbre et sont toujours d'une durée de validité de 5 ans (quel que soit l'âge du mineur concerné).

Par contre les passeports délivrés à des mineurs de plus de 15 ans sont soumis au droit de timbre d'une valeur de 30€ et ceux délivrés aux majeurs à un montant de 60€.

INFORMATION ELECTIONS

Les élections présidentielles et législatives auront lieu **en Mairie, salle des mariages**.

Ces élections se tiendront les 22 avril et 6 mai pour les présidentielles et les 10 et 17 juin pour les législatives.

SERVICE NATIONAL

Les jeunes filles et jeunes garçons de 16 ans, nés en janvier, février, mars 1991, sont priés de venir, en Mairie, se faire recenser.

N'oubliez pas de vous munir de votre carte d'identité et de votre livret de famille.

RAPPEL :

Les recensés le sont à partir de la date anniversaire dès 16 ans. Le recensement concerne les jeunes gens, Françaises et Français jusqu'à l'âge de 25 ans.

REPAS DES AINES

C'est le 14 janvier 2007 que Claude DEGASPERI, Maire, Président du Centre Communal d'Action Sociale, (CCAS), ses membres et des bénévoles accueillait les aînés de notre village.

C'est à la Salle d'Animation Rurale comme chaque année que le repas préparé par Jean Franck FORCELLA était servi par sept bénévoles à 66 personnes de notre commune.

Cette année nous avons le plaisir d'accueillir les « petits nouveaux » :

- Denise RAVIER qui était bénévole pour le service depuis de nombreuses années
- Marie-Renée et Maurice BENEZETH
- Michèle et Michel MOULIN
- Odette et Michel BRIZARD
- M. et Mme Marin FRANCILLON

Ce fut une journée haute en amitié et en souvenirs. La partie animation était bien entendu assurée par notre amie « Mado » de VOIRON qui n'oublia pas de nous faire chanter.

Pour le dessert nous avons le plaisir d'accueillir à nouveau le groupe vocal « Un Air de Rien », dirigé par Nicole FALCON. Ce fut également l'occasion de pouvoir présenter nos nouveaux boulangers Aurore et Xavier MARTINEZ qui avaient préparé le dessert.

Une équipe de bénévoles a rencontré, avant Noël, celles et ceux qui n'avaient pas pu répondre présents à notre invitation. 23 repas ont été distribués et sept colis apportés en maison de retraite ou long séjour.

Bonne année à celles et ceux qui savent si bien, de façon simple, prendre part à ce plaisir de la table et surtout à ces retrouvailles.

**EN DIRECT DE L'ECOLE
PRIMAIRE DE ST JOSEPH ...**

FABLES DES ELEVES DE CM1



Un chien, des poules et une fée

Un chien devait surveiller les poules. Mais le chien s'endormit et les poules partirent. Quand le chien se réveilla, il n'y avait plus de poules. Alors le chien alla dans la forêt pour les chercher. Une fée arriva pour transformer les poules en humains. Le chien pleura parce que son maître allait le rejeter.

Moralité : Il faut toujours faire ce qu'on nous demande.

Wendy



La cigale et la fourmi

La cigale ayant chanté tout l'été n'avait rien à manger pour l'hiver. La fourmi ayant entendu la cigale chanter tout l'été, avait la tête comme une citrouille. La cigale demanda à la fourmi de l'accueillir pour l'hiver. La fourmi ayant de la peine pour sa voisine l'invita chez elle. Elles mangèrent une graine de maïs, quatre châtaignes et en dessert, une mini-glace.

Moralité : On peut compter quelquefois sur les autres.

Gérémy Burceaux



La mouche et la plante

La mouche avait trouvé quelque chose, c'était quelque chose d'extraordinaire. Et c'était une fleur. Elle se posa dessus
-« Hum ! ça sent bon. »
Par la suite, la mouche dormit tellement longtemps sur la fleur qu'elle finit par devenir allergique.

Moralité : Ne jamais dormir trop longtemps.

Juliana



Le bonhomme de neige et l'araignée

Un bonhomme de neige dit à une araignée :
-« Tu es si petite que personne ne te voit car moi je suis plus grand et plus voyant. »
Et l'araignée lui répondit :
-« Peut-être que tu es plus grand mais tu disparaîs plus vite. »

Moralité : Si tu dis du mal des autres, ils peuvent en dire autant.

Lisa Thomas et Fanny Mazabrard



Le loup et le renard

Le loup se croyant le plus beau dit au renard :
- Je suis plus beau que toi !
- N'importe quoi ! répondit le renard.

Le loup insista :
- Ta queue est trop grosse, ton nez trop long et tu es orange.
- Mais toi, tu es tout gris et on te confond dans la nuit et tu as de grandes oreilles d'âne ! lui dit le renard.

Moralité : Sommes-nous beaux, sommes-nous moches, nous ne le saurons point.

Alexandre Appéré



Le renard et le chat

Il était un renard qui voulait un compagnon.
Et par chance, il trouva un chaton
Et l'adopta pour de bon,
pendant plusieurs années pour qu'il devienne un grand chaton.
Quand le chaton devint grand chaton,
Le renard, à force de lui donner du lait,
Oublia toutes ses ruses les meilleures.
Mais le chat était là et il chassa pour le renard.

Moralité : Tout bienfait n'est pas perdu.

Cassandra Aventurier

ASSOCIATION FAMILLES RURALES

WEEK END EN ALSACE
LE SAMEDI 14 ET DIMANCHE 15 AVRIL 2007

En réponse à un sondage, les Riviérois ont majoritairement choisi l'Alsace pour leur sortie printanière.

Voici le programme de ces deux jours :

Samedi 14 :

* départ vers 5h15, en direction de Besançon, Belfort et Colmar.

* Déjeuner à Colmar

* Après-midi : - visite commentée de Colmar - célèbre route des vins, Ingersheim, Amerschwih, Kaysersberg, Mittelwih,
- Visite d'une cave avec dégustation,
- Continuation vers Ribeauville, Bergheim, passage au pied du château du Haut-Koenigsbourg, Schweighouse,
- Installation à l'hôtel,
- Soirée « choucroute » avec animation alsacienne dansante.

Dimanche 15 :

* petit déjeuner,

* Départ pour Strasbourg, visite guidée pour découvrir la Petite France, la cathédrale Notre Dame,

* Mulhouse,

* Déjeuner au restaurant panoramique « plate forme pleine tournante » qui de ses 100m de hauteur et en 1h15 vous permettra de dominer la ville,

* Visite de Belfort,

* Arrivée à St Joseph vers 22h00.

Tarif :

L'association prend en charge une partie importante du coût.

Reste dû aux participants riviérois, pour les adultes, 148€ ; pour les ados de 12 à 18 ans, 100€ et pour les enfants de moins de 12 ans, 80€.

Les chèques-vacances et les paiements en plusieurs fois sont acceptés.

Les places sont limitées aussi les personnes intéressées devront s'inscrire rapidement auprès de Denise PEGORARO au 04.76.55.17.74.

Calendrier ADMR :

L'Association Familles Rurales de St Joseph de Rivière remercie les Riviérois pour leur accueil chaleureux lors de la vente de ses calendriers.

BIBLIOTHEQUE



Des horaires pour vous accueillir :

Le mardi de 17h30 à 19h00

Le mercredi et le samedi de 10h00 à 12h00.

Pour cette année 2007, toujours des activités avec les enfants de l'école et de nouvelles expositions en perspective.
A bientôt.

CENTRE DE LOISIRS

Le Centre de Loisirs ouvre ses portes pour les vacances de février sur le secteur de St Joseph de Rivière, du lundi 12 au vendredi 23 février.

Nous pouvons accueillir vos enfants âgés de 4 à 11 ans. Les horaires sont fixés de 8h00 à 18h00. Les repas et goûters sont pris sur place et compris dans le coût de la journée. Les tarifs sont calculés selon le quotient familial.

Pour toute information et inscription, vous pouvez téléphoner au 04.76.06.21.37. Une permanence est assurée les jeudis de 14h00 à 16h00.

Pensez à réserver, les places sont limitées ! Munissez vous de votre quotient familial, de votre attestation d'assurance et du carnet de santé de l'enfant.

MAISON DE L'EMPLOI VOIRON

FAITES LE BILAN DE VOS COMPETENCES

Vous avez plusieurs années d'expérience et désirez changer de carrière ou évoluer dans votre entreprise : vous souhaitez faire le point sur votre parcours, définir un nouveau projet professionnel ... **Le bilan des compétences** est adapté à votre demande. C'est quoi ? Pour qui ? Comment cela se déroule ? Comment le financer ?

Pour répondre à toutes ces questions, la Maison de l'Emploi des Pays Voironnais et Sud Grésivaudan, en partenariat avec le CIBC de Grenoble et le CEPFI/AFPI de Moirans, organise une réunion d'information le :

**mardi 27 février 2007 à 18 heures, à
Novesparc—Centr'Alp
196 rue de l'Orzier—bâtiment « Buro
Club » (RDC à gauche) 38430 MOIRANS**

TRANSFORMEZ VOTRE EXPERIENCE EN DIPLOME

Reconnue par le Code du Travail et le Code de l'Education, **la VAE - Validation des Acquis de l'Expérience** - permet à toute personne quel que soit son âge, son niveau d'études, son statut, de faire valider les acquis de son expérience (professionnelle ou non) pour obtenir un diplôme, titre ou certificat de qualification professionnelle. Ainsi, grâce à votre expérience (sans passer d'examen) vous pouvez obtenir un diplôme ! Dans quelles conditions ? Qui peut en bénéficier ? Pour quels titres, quels diplômes ? Comment faire ?

Une réunion d'information est organisée par le Relais Territorial VAE Centre Isère le :

**Jeudi 1er mars 2007 à 18 heures
Dans les locaux du Pays Voironnais
40, rue Mainssieux à VOIRON**

Ces deux réunions sont accessibles, sans inscription préalable, à toute personne souhaitant des informations.

Renseignements : Maison de l'Emploi des Pays Voironnais et Sud Grésivaudan : Anne-Marie FISHER au 04.76.93.17.18.

FAITES LE BILAN DE VOS COMPETENCES

Fort du succès rencontré lors de sa première édition il y a 2 ans, le forum de l'évolution professionnelle revient sur le devant de la scène! Vous souhaitez évoluer dans votre métier, progresser, vous former, changer de vie professionnelle ... Nous vous donnons rendez-vous les :

**vendredi 20 avril après-midi
et samedi 21 avril toute la journée,
à l'occasion du
2ème forum
sur l'évolution professionnelle.**

Ouvert à tous et conçu de façon très pratique, le forum s'organisera en quatre espaces d'information différents, pour aller à l'essentiel : **s'orienter, se former, créer ou reprendre une activité**, et enfin **se documenter**. Entretiens individuels, temps d'échange collectif, débats, le forum sera l'occasion pour vous **d'approfondir votre projet professionnel grâce à un accompagnement personnalisé** si vous le souhaitez sur le lieu même du forum.

Rendez vous dans le journal du Pays Voironnais de Mars et d'Avril pour une explication détaillée du Forum

**FEDERATION DEPARTEMENTALE DES SYNDICATS
D'EXPLOITANTS AGRICOLES DE L'ISERE**



Des terrains laissés en friche favorisent le développement des incendies. Ces herbes sèches peuvent s'embraser à la moindre étincelle. Favoriser l'exploitation durable des terres par des agriculteurs, c'est protéger les villages contre les incendies et permettre un paysage plus accueillant.

Pour cela, il faut que vous, propriétaires de terres agricoles louiez par bail rural vos biens. Comme pour tous les contrats écrits ou verbaux, il y a des règles qui régissent les rapports entre les propriétaires de terres et les exploitants de celles-ci. Il est très utile que chacun connaisse bien le contenu du statut de fermage et non pas se baser sur des on-dit pour se faire son opinion.

La terre n'est pas un bien comme un autre. Dans toutes les sociétés humaines, la propriété et la mise en valeur de la terre sont une préoccupation fondamentale. La terre c'est notre mère nourricière. Les agriculteurs sont ceux qui lui permettent de produire cette nourriture indispensable à chaque être humain et favorisent des paysages vivants et harmonieux. De plus, un bon entretien de l'espace protège les villages contre le risque d'incendie.

La terre n'est pas une machine qui produit dans l'immédiateté. On ne peut avoir une agriculture durable respectueuse de l'environnement que si les exploitants ont la garantie de pouvoir utiliser les parcelles louées au moins durant 9 ans. La terre est trop souvent considérée, maintenant, comme un outil spéculatif ou un espace de loisirs plutôt que comme la base de la vie, grâce au travail des agriculteurs.

Propriétaires, agriculteurs, renseignez vous sur les règles du statut du fermage. Signez des baux écrits qui favorisent une agriculture durable.

Un document résumant le statut de fermage peut vous être communiqué en téléphonant à Bernard NAVET à la FDSEA de l'Isère au 04.76.20.68.12

Amis promeneurs, à pied, à cheval, en moto, en vélo, en quad, en 4X4, vous aimez découvrir les beaux territoires isérois, mais vous devez aussi les respecter.

Tout espace appartient à quelqu'un. Ce n'est pas parce qu'un terrain n'est pas clos, que l'on a le droit d'y pénétrer librement. Un terrain, un chemin, est toujours la propriété soit d'une personne privée, soit d'une personne publique.

Vous devez toujours vous poser la question de savoir à qui est le sol où vous êtes et si le propriétaire vous a donné, au moins tacitement, l'autorisation d'y demeurer.

Les prés, les champs, sont l'outil de travail des agriculteurs. S'il vous plaît, ne pénétrez pas dans ceux-ci. L'herbe des prés est utile pour nourrir les troupeaux. La piétiner, rouler dessus, c'est détruire un bien précieux. Les champs labourés sont nécessaires pour produire votre alimentation et même bientôt, votre carburant. Circuler dans ceux-ci est néfaste à tous et cause un réel préjudice à l'agriculteur.

Nous vous demandons de rester dans les chemins autorisés. Ce n'est pas parce qu'une piste est tracée sur un terrain, dans un bois, que son accès est ouvert à tous. Cela a souvent pour but de desservir une ou des parcelles enclavées. Ces pistes sont réalisées sur des terrains privés. Certains chemins, même matérialisés correctement ne sont pas d'accès libre. Ce sont les chemins d'exploitation. Ils appartiennent aux différents propriétaires des terrains qui les longent.

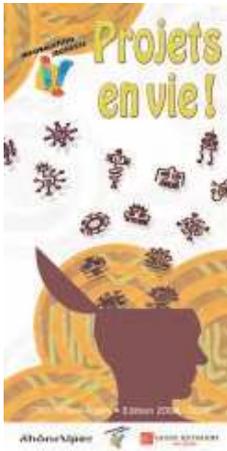
Les chemins ruraux, eux, peuvent être utilisés par tous, sous réserve des restrictions décidées par la commune à qui appartient ce type de voie. Quand vous allez vous promener, faites attention où vous garer votre voiture : ni dans les chemins, ni dans les entrées de champs. Même le dimanche, les agriculteurs ont parfois besoin de circuler avec leurs engins dans les zones agricoles.

En montagne, il est possible qu'un droit de passage au profit d'activités touristiques soit imposé aux propriétaires ou négocié avec eux. C'est le cas des pistes de ski ou des accès à des falaises à escalader, des zones d'atterrissage pour les parapentes ... Mais cela ne peut avoir lieu qu'après un arrêté de l'autorité compétente suite à une enquête publique. Cela ne va pas de soit, dès qu'il y a un site propice à telle ou telle activité sportive.

N'oubliez pas que tous ces beaux paysages sont le résultat du travail de ces hommes et de ces femmes. Sans eux, il n'y aurait que friches, broussailles, taillis avec tous les risques que cela entraîne. Respectez donc leur travail en utilisant les espaces autorisés.



P.A.J. POUR L'ACTION JEUNES



S e m a i n e d e l'information jeunesse en Rhône Alpes. Le Point d'Information Jeunesse Chartreuse-Guiers vous accueille sur le site de St Laurent du Pont.

Portes ouvertes jusqu'à fin février. Vous souhaitez réaliser vos rêves ? Renseignez-vous sur les aides qui existent. Vous recherchez des informations sur le volontariat ? Venez

consulter les possibilités.

Vous voulez monter une association ou préparer vos vacances ? Demandez à être accompagné(e). Au programme : zoom sur les méthodologies de projet, création d'associations et toutes les informations concernant de nombreux dispositifs d'aide et d'accompagnement aux jeunes porteurs de projets. Venez retirer gratuitement le guide « *projets en vie* » au PIJ, proche de chez vous.

A St Laurent du Pont

Mardi 14h30 - 18h00

Mercredi 16h00 - 18h00

Judi 16h00 - 18h00

Vendredi 16h00 - 18h00

L'association P.A.J. fêtera ses 10 ans en 2008 !

A cette occasion, le Président Pierre BAF-FERT souhaite passer la main. Il serait donc opportun que de nouvelles personnes se mobilisent pour prendre le relais et engager l'étape nécessaire de transition. Il devient urgent de sensibiliser les différentes forces vives qui sont concernées par l'avenir du P.A.J.

Ainsi, invitons-nous les jeunes, les partenaires, les collectivités territoriales, les associations, les particuliers, les professionnels et les parents à s'exprimer sur ce sujet par mail ou sur le site : <http://action.jeunes.free.fr>

Pour recueillir vos avis, jugements, propositions et ainsi assurer la relève et la pérennité de cette association agissant pour et avec les jeunes. Un temps d'échange sur ce sujet sera proposé lors de l'Assemblée Générale du P.A.J. qui se tiendra en mars 2007.

Les aides financières pour réaliser vos projets au niveau local.

LE FDAIJ Le Fonds d'Aide à l'Initiative des Jeunes permet d'aider tous les types de projets de jeunes de 11 à 30 ans, pour des projets collectifs (ainsi que les associations de moins de 3 ans) ou individuels. Dossier accessible à tous. Démarche qui peut être accompagnée par Géraldine, référente du point d'appui au PAJ sur St Laurent du Pont ou Juliette au Forum sur les Echelles.

L'action piscine, à St Laurent mise en place sur les vacances d'été avec le PAJ. S'adresse aux jeunes des communes Chartreuse-Guiers de 14/17 ans adhérents au PAJ, pour des projets collectifs ou personnels. Cette action permet de vivre une première expérience de situation de « job ». Elle ouvre droit à une ouverture de crédits dédiés exclusivement à des activités socio-culturelles ou sportives organisées par des associations ou collectivités.

Les chantiers jeunes. Une aide des mairies de l'Intercommunalité Chartreuse-Guiers pour les jeunes qui veulent partir en vacances, découvrir de nouveaux horizons, organiser des sorties, monter des projets collectivement. Concerne les jeunes du territoire, à partir de 12 ans et en lien avec le PAJ.

Lance toi !

Et pour commencer ta démarche, viens te renseigner auprès du PIJ de St Laurent du Pont ou les Echelles ou auprès des animatrices du PAJ.



POUR LES JEUNES... DU NOUVEAU A ST JO !



Désormais, le P.A.J. accueille, en période scolaire, tous les samedis après-midi de 14h à 15h30, au local associatif (à côté du cabinet dentaire) les jeunes riviérois (à partir de la 6ème) qui souhaitent passer un moment sympa avec l'animatrice du secteur : Géraldine.

Ce temps est l'occasion d'échanger, de débattre, de jouer, de monter des projets, de donner ses envies de sorties ...

En résumé ... de bien s'amuser ! Et pour ce faire, n'hésitez pas à amener vos jeux, vos idées, vos copains (de toute la vallée) bien sûr !

CALENDRIER 2007

DES MANIFESTATIONS DE LA COMMUNE

MEMENTO

FEVRIER

Jeudi 15	assemblée générale	UNRPA
Samedi 24	soirée dansante	Ass Sportive Riviéroise

MARS

Samedi 10	Concert de Printemps	Echo Alpin
Samedi 17	St Joseph	Comité des Fêtes
Samedi 17	goûter des anciens	Ass Familles Rurales
Samedi 24	loto	Sou des Ecoles

AVRIL

Dimanche 1er	randonnée-raïd VTT	VTT Chartreuse
Samedi 14 avril	soirée dansante	Ass Sportive Riviéroise
Dimanche 29	Course contre la montre	VTT Chartreuse

MAI

mardi 1er	vente de muguet	Echo Alpin
Du vendredi 4 au		
Dimanche 20	exposition	RDV des artistes
dimanche 20	pucier	Petits Loups

JUIN

Samedi 3	vente fleurs fête des mères	Ass Familles Rurales
Du lundi 4 au		
Jeudi 14	exposition	ADDIVE
Samedi 9	assemblée générale	Ass Sportive Riviéroise
Vendredi 15	accueil nouveaux arrivants	Municipalité
Samedi 16	Feux de la St Jean	Comité des Fêtes
Dimanche 17	assemblée générale	chasse
Samedi 23	Kermesse	Sou des Ecoles

JUILLET

Samedi 7	Feux d'artifice et «Bal du 14 juillet»	Comité des Fêtes
----------	--	------------------

SEPTEMBRE

dimanche 2	safari pêche	Opérés du coeur
Dimanche 9	Bol d'air - Moto	Comité des Fêtes

OCTOBRE

Mercredi 3	Assemblée Générale	Sou des Ecoles
Dimanche 7	21 kms de St Jo	Comité des Fêtes
Jeudi 11 et Vendredi 12	don du sang	

NOVEMBRE

Vendredi 2	Assemblée Générale	VTT chartreuse
Dimanche 18	Pucier	Petits Loups
Samedi 24	Repas dansant	VTT Chartreuse

DECEMBRE

Dimanche 2	Moules frites	Ass Familles Rurales
Vendredi 14	Spectacle de Noël	Sou des Ecoles
lundi 31	St Sylvestre	Ass Sportive Riviéroise